



MODIFICATION TEMPORAIRE DES CARACTERISTIQUES DES BSA₂₀₁₇

- REDUCTION DU PRIX D'EXERCICE A 0,18 €, CONTRE 0,20 €
- CONDITIONS PREFERENTIELLES DU 24 MARS AU 21 AVRIL 2016

L'assemblée générale des actionnaires du groupe **Diagnostic Medical Systems (Euronext Paris - FR0000063224 - DGM)** et l'assemblée générale des porteurs de bons de souscription d'actions (BSA₂₀₁₇) (ISIN : FR0012314623 - Mnémo : DGMB5) qui se sont tenues le 14 mars 2016, sur 2nde convocation, ont approuvé la résolution proposant une modification temporaire des caractéristiques d'exercice des BSA₂₀₁₇ encore en circulation.

A ce jour, sur les 49 154 704 BSA₂₀₁₇ émis, 2 942 156 BSA₂₀₁₇ ont déjà été exercés, et le nombre de BSA₂₀₁₇ encore en circulation s'élève à 46 212 548. Chaque BSA₂₀₁₇ donne le droit de souscrire à une action nouvelle DMS, à raison de 1 bon pour 1 action, à un prix d'exercice unitaire de 0,20 €. La date d'échéance des BSA₂₀₁₇ est fixée au 24 juin 2017.

Consécutivement aux assemblées, le Conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre la modification temporaire de certaines des caractéristiques des BSA₂₀₁₇, à savoir :

- la réduction du prix d'exercice des BSA₂₀₁₇ de 0,20 € à 0,18 € pendant une durée de 20 jours ouvrés, du 24 mars 2016 au 21 avril 2016 ;
- le rétablissement du prix d'exercice des BSA encore en circulation à l'issue de cette période, à 0,20 € ;
- Le maintien des autres caractéristiques des BSA₂₀₁₇.

Le groupe souhaite proposer en priorité à ses actionnaires, via les BSA₂₀₁₇ qui leur ont été attribués gratuitement fin 2014 dans le cadre du prospectus portant le visa de l'AMF n° 14-627 du 27 novembre 2014, de participer au renforcement de ses fonds propres à des conditions temporairement préférentielles. En cas d'exercice de l'intégralité des BSA₂₀₁₇ en circulation aux nouvelles caractéristiques, le groupe réaliserait alors une augmentation de capital d'un montant maximum de 8,3 M€.

Le groupe précise qu'il dispose des moyens financiers nécessaires à son exploitation sur les 12 prochains mois. Cette modification temporaire des caractéristiques des BSA₂₀₁₇ a pour objet de participer au plan de financement de la future unité industrielle de DMS. En effet, le groupe souhaite se doter au plus vite d'une unité de production modernisée permettant de doubler ses capacités sur un site unique, afin de disposer avant fin 2017 d'un outil industriel en adéquation avec ses futurs besoins ainsi que ceux de ses partenaires industriels.

Recevez gratuitement tout l'information financière de DMS par e-mail en vous inscrivant sur www.actusnews.com.

A propos de Diagnostic Medical Systems

Spécialisé dans la haute technologie au service du diagnostic médical, le Groupe DMS se positionne aujourd'hui comme l'un des leaders européens dans le développement, la conception et la fabrication de systèmes d'imagerie dédiés à la radiologie numérique et conventionnelle ainsi qu'à l'ostéodensitométrie.

Detroyat Associés a également valorisé les BSA₂₀₁₇ sur la base d'une volatilité comprise entre 40 % et 50 % et un cours de l'action DMS compris entre 0,22 € et 0,27 €, et a conclu ainsi :

Pour un porteur renonçant à la réduction temporaire du prix d'exercice des BSA₂₀₁₇, leur valeur s'établit dans une fourchette comprise entre 0,044 € et 0,089 €.

Pour un porteur profitant de la réduction temporaire du prix d'exercice des BSA₂₀₁₇, leur valeur s'établit dans une fourchette comprise entre 0,040 € et 0,090 €.

- **Calendrier indicatif**

14 mars 2016	Approbation de la proposition de modification temporaire des caractéristiques des BSA ₂₀₁₇ par les assemblées générales mixtes des actionnaires et des porteurs de BSA ₂₀₁₇
24 mars 2016	Ouverture de la période d'exercice des BSA ₂₀₁₇ aux caractéristiques temporaires
21 avril 2016	Clôture de la période d'exercice des BSA ₂₀₁₇ aux caractéristiques temporaires
24 juin 2017	Clôture de la période d'exercice des BSA ₂₀₁₇ Caducité des BSA ₂₀₁₇ non exercés

- **Facteurs de risque**

Les investisseurs sont invités, avant de prendre leur décision d'investissement, à porter leur attention sur les risques décrits au chapitre 5 « Facteurs de risques » de l'actualisation du Document de référence, qui a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 19 novembre 2015 sous le numéro D. 15-0448-A01. Conformément à l'article 212-13 IV de son Règlement général, elle actualise le Document de référence 2014 du Groupe DMS déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 avril 2015 sous le numéro D.15-0448.